

OPALE



L'électricité renouvelable
composée d'hydraulique

S'applique sur la totalité de votre consommation

*OPALE: pierre possédant une teneur en eau
particulièrement élevée pour une
matière minérale.*

TOPAZE



L'électricité renouvelable
composée de solaire local et
d'hydraulique

S'applique sur la totalité de votre consommation

*TOPAZE: les anciens Egyptiens disaient que
la topaze était colorée du reflet doré de Ra,
le puissant dieu du soleil.*

AMBRE



L'électricité renouvelable
composée de solaire local




Disponible par tranche de 100 kWh/an

*AMBRE: son appellation grecque « életron »
est à l'origine du terme « électricité », suite à
la découverte par Thalès de ses propriétés
électrostatiques.*

Votre électricité en détails

Energie

SEC PRO

 OPALE	1)
 TOPAZE	1)
 MES	1)

¹⁾ Le prix de l'énergie pour les clients avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an dépend du profil de consommation et du modèle de prix souhaité. Vous pouvez nous contacter au 032 421 92 00. Nous vous soumettrons l'offre correspondant à vos besoins et à vos attentes.

SEC PRO

BT1

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est comprise entre 100'000 et 1'000'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

Réseau

BT1

Utilisation du réseau	Haut tarif	8,50 cts/kWh
	Bas tarif	5,10 cts/kWh
Puissance	CHF	4,50/kW/mois

Swissgrid SA - Services systèmes	0,24 cts/kWh
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾	2,30 cts/kWh
PCP ²⁾	1.20 cts/kWh

Prix de mesure de la puissance	CHF	40.- / mois
Energie réactive*		5,50 cts/kVarh

*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

Les prix sont mentionnés hors TVA.

Notre complément 100% solaire local

AMBRE



L'électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 17,- (HT)

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG) et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : www.courchapoix.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte).

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur www.courchapoix.ch, en téléchargeant l'« Arrêté fixant les taxes et redevances communales » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,60 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,60 cts/kwh

Vous souhaitez en savoir plus ?



Service électrique (SEC) - Rte du Petit Bâle 1, 2825 Courchapoix
caisse.com@courchapoix.ch